

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

### SÉANCE AJOURNÉE (20 JUIN 2011)

Une séance ajournée du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le lundi 20 juin 2011 à 19h30, au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents les conseillers et conseillères suivants :

Julien Auclair  
Stéphane Auclair                      Marc Grenier  
Lyne Bourque

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre Bégin.

Dominique Lamarre, directrice générale et Hugues Poulin, inspecteur municipal, sont aussi présents.

#### ORDRE DU JOUR

**197-06-2011**

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté après y avoir apporté les modifications signifiées et en laissant le varia ouvert.

#### CORRECTIFS PROGRAMMATION DES TRAVAUX 2010-2013, TECQ

**198-06-2011**

ATTENDU que la programmation des travaux 2010-2013 soumise au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire (MAMROT) n'était pas conforme;  
ATTENDU que les modifications nécessaires ont été apportées à la programmation des travaux 2010-2013;  
ATTENDU que le Conseil a pris connaissance des modifications apportées à la programmation des travaux révisée;

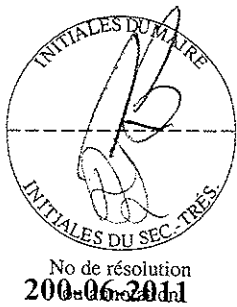
Il est proposé par Julien Auclair, appuyé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité que le Conseil accepte la nouvelle programmation des travaux 2010-2013 révisée.

#### CORPORATION DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE DE ST-SIMON-LES-MINES

**199-06-2011**

ATTENDU que la Corporation de la conservation du patrimoine de St-Simon-les-Mines a déposé à la Municipalité une demande d'appui et d'aide financière le 9 juin 2011 concernant la rénovation de l'église historique St-Paul-de-Cumberland;  
ATTENDU que la Corporation de la conservation du patrimoine de St-Simon-les-Mines a déposé une demande d'aide financière au Pacte rural du CLD de Beauce-Sartigan pour effectuer les rénovations nécessaires;  
ATTENDU qu'une subvention de 50000\$ du Pacte rural du CLD de Beauce-Sartigan pour ce projet est conditionnelle à l'appui financier d'au moins une autre municipalité;  
ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-des-Pins collabore avec la municipalité de St-Simon-les-Mines au niveau des loisirs municipaux;  
ATTENDU qu'un projet de création d'un circuit touristique avec les attraits des deux municipalités est en processus d'analyse;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer financièrement le projet de rénovation de l'église historique St-Paul-de-Cumberland au montant de 100\$.



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

### **FORMATION – STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE**

ATTENDU la mise en place de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable par le gouvernement;

ATTENDU que des actions doivent être entreprises par les municipalités du Québec pour avril 2012;

ATTENDU qu'une formation d'une demi-journée est offerte à St-Georges par BPR le 21 juin 2011;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre à la directrice générale d'assister à cette formation et de défrayer les coûts d'inscription de 45\$ ainsi que les frais inhérents.

### **CONGRÈS FQM 2011 – INSCRIPTION**

201-06-2011

ATTENDU les 70<sup>es</sup> Assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2011;

ATTENDU l'intérêt du maire à participer à cette activité;

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de défrayer les coûts d'inscription de 575\$ avant taxes ainsi que les frais inhérents (repas, coucher, stationnement, déplacement).

### **MARGE DE CRÉDIT PERMANENTE**

202-06-2011

ATTENDU le programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) volet Programmation des travaux de la Société de financement des infrastructures locales du Québec 2010-2013, afin de permettre la réalisation des travaux prioritaires de la Municipalité;

ATTENDU que la réfection de conduites d'aqueduc et d'égout le long d'un tronçon de la 28<sup>e</sup> Rue au coût de 260 000\$ est incluse dans la programmation de travaux TECQ 2010-2013;

ATTENDU que la subvention attendue est versée sur une période de 2 ans;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'avoir une somme disponible pour payer la réalisation desdits travaux avant l'encaissement de la subvention attendue;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande pour obtenir une marge de crédit permanente au montant de 250 000\$ auprès de la caisse Desjardins du Sud de la Chaudière. M. Pierre Bégin, maire et Mme Dominique Lamarre, directrice générale sont les signataires autorisés pour cette demande.

### **INTERDICTION VIRAGE À DROITE, 30<sup>E</sup> RUE ET ROUTE 173**

203-06-2011

ATTENDU que les voitures ont la possibilité de tourner à droite sur un feu rouge;

ATTENDU que certains conducteurs dérogent à la réglementation routière en omettant d'effectuer un arrêt obligatoire avant de tourner à droite sur un feu rouge;

ATTENDU la problématique de la sécurité routière pour les piétons traversant la route 173 aux feux pour piétons (coin de la 30<sup>e</sup> Rue);

ATTENDU la proximité du camping de la Roche d'Or qui engendre une circulation piétonnière importante dans ce secteur;

ATTENDU qu'une demande a été adressée, à l'automne 2010, au ministère des Transports du Québec pour qu'il étudie la possibilité d'avoir un virage protégé via l'utilisation des feux de circulation à l'intersection de la route du Président-Kennedy et de la 30<sup>e</sup> Rue autant pour les gens qui veulent se rendre du côté Ouest que par ceux qui, en période estivale, veulent se rendre au camping de la Roche d'Or;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

ATTENDU qu'il y aura une augmentation du trafic à ce carrefour avec la fermeture prévue de la 1<sup>re</sup> Avenue Sud;

Il est proposé par Marc Grenier, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adresser une demande auprès du ministère des Transports du Québec afin qu'il interdise les virages à droite sur feu rouge à l'intersection de la route 173 et de la 30<sup>e</sup> Rue ou que le ministère propose une autre alternative pour rendre plus sécuritaire la traverse pour piétons de ce secteur.

204-06-2011

### LUMIÈRES DE RUE – NOUVEAUX DÉVELOPPEMENT

ATTENDU la réalisation de nouveaux développements domiciliaires dans la municipalité de Notre-Dame-des-Pins;

ATTENDU que la Municipalité tient à favoriser l'achat de terrains ainsi que la construction domiciliaire dans les nouveaux développements;

ATTENDU que l'éclairage des rues est un moyen pouvant favoriser la promotion de ces nouveaux secteurs;

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité procède à l'achat d'une dizaine de lumières de rue;

QUE la Municipalité demande à Hydro-Québec d'installer les nouvelles lumières dès que les poteaux d'Hydro-Québec seront installés dans les nouvelles rues.

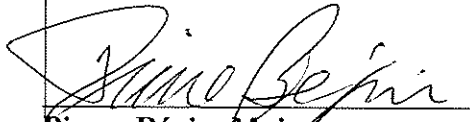
205-06-2011

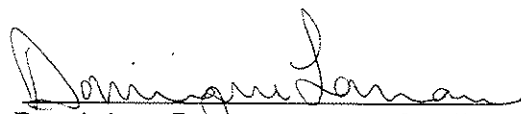
### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Julien Auclair, secondé par Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h35.

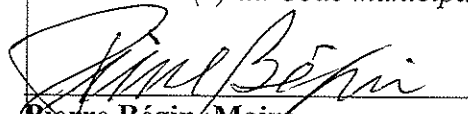
### Notes à la séance :

- 1- Des discussions sur les nuisances causées par le crottin de cheval ont lieu. Des vérifications auprès d'autres municipalités auront lieu pour savoir ce qu'ils ont fait pour contrer ce problème.
- 2- Les dernières analyses du taux de coliformes fécaux dans les rejets de l'usine d'eaux usées montrent des dépassements importants (3400, 10000, 1400 vs norme à 200). Beaucoup d'eau d'infiltration qui entre pendant la vidange des bassins. La surveillance se poursuit.
- 3- Un appel sera effectué pour faire enlever les planches qui ont été mises à l'intérieur de la paroi du pont couvert.
- 4- Un suivi est effectué concernant l'analyse des boîtes aux lettres rurales par Postes Canada.
- 5- Les entrées d'eau pour les terrains vacants (3) de la 35<sup>e</sup> Rue ne seront pas installées par la Municipalité.
- 6- Étant donné le lock-out chez Postes Canada, la distribution du bulletin municipal est discutée. Le Conseil décide d'attendre la fin du conflit de travail pour distribuer par la poste les bulletins.

  
Pierre Bégin, Maire

  
Dominique Lamarre, sec.-trésorière

*Je, Pierre Bégin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
Pierre Bégin, Maire